

# FOYER RURAL de FAYENCE-TOURRETTES

## REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Jeudi 5 mai 2009 à 18h30 au Mille-Clubs.

**Présents :** R. Audbert, A. Caradonna, B. Monique, C. Chabaud, F. Chabaud, M. Jung, F. Converset, A. Delhoume, L. Dabos, N. Halloin, A. Peyrachia, L. Rigaud, J. Peyracchia, H. Poupon, A. Sevain, M.J. Zaidi, M. Claudin, M.Toche, Y. Guillerault.

**Absente excusée :** Anne Grimault.

---

### 1- LA PRESIDENCE DU FOYER RURAL

#### 1-1 : Un éventuel triumvirat

Rolande Audbert, Présidente sortante, a pris langue avec la Fédération Nationale afin d'envisager une Présidence collective. Cette solution pourrait être possible après un changement des statuts entériné par une Assemblée Générale Extraordinaire. Pour le moment il semble que cette démarche soit rejetée. Rolande Audbert pense que l'activité d'un(e) Président(e) pouvant s'appuyer sur une équipe solide et soudée ne représente pas une charge de travail insupportable. Cependant Felix Chabaud fait justement remarquer qu'il ne faut surtout pas sous-estimer le rôle de la Présidence du Foyer Rural.

Ce triumvirat pourrait être composé de Michel Toche, Jacques Peyracchia et Rolande Audbert

#### 1-2: Un candidat pour 2010

Michel Toche affirme qu'il sera disponible pour la Présidence du Foyer Rural en 2010 ; mais pour des raisons personnelles il se trouve dans l'impossibilité de s'engager dès cette année.

#### 1-3: Une absence de décision

Le Conseil d'Administration constate son impuissance à régler lors de la présente séance le problème posé par le choix d'un nouveau Président. Cette situation apparaît cependant particulièrement ennuyeuse au moment où le Foyer Rural va devoir affronter des problèmes cruciaux tels le déménagement ou la diminution des subventions publiques.

## **2- QUESTIONS DIVERSES.**

### **2-1 : Fédération Française du Bénévolat Associatif.**

Cette Fédération propose une aide juridique qui , pour une cotisation de 45 euros, couvrirait dix membres du Conseil d'Administration et permettrait d'obtenir des réductions SACEM.

Le CA souhaite recevoir davantage d'informations précises sur cette proposition avant de prendre sa décision.

### **2-2 : Les subventions accordées par les mairies de Fayence et Tourrettes**

Rolande Audbert confirme le montant des subventions accordées : 16.300 € par la Mairie de Fayence et 6.500 € par la Mairie de Tourrettes.

### **2-3 : Collaboration avec le « Nouveau Journal ».**

L'équipe du Nouveau Journal recherche pour certains quartiers des bonnes volontés pouvant assurer la diffusion de ce périodique créé par les associations présentes sur le canton et destiné à informer quant aux activités organisées sur les huit communes. Plusieurs membres du CA acceptent de se charger de la diffusion aux « Terrassonnes ».

### **2-4 : La rénovation du 1000 clubs.**

Rolande Audbert a pris contact avec les responsables du 1000 clubs de Manosque afin de récupérer des tuiles en métal qui serviront à la rénovation des installations de Fayence.

Un pot de l'amitié réunit les membres du CA avant de se séparer.